5.



FACTUM,

OU

LETTRE ECRITE PAR Mr. Simon chir. contre les Thuilleries

A Mr Peu.

SUR la falsification d'un Fait qui se trouve à la fin du premier Livre de sa *Pratique des Accouchemens*.

'AY eu sujet, Monsieur, dés l'année précedente, que vous donnâtes au Public vôtre *Pratique des Accouchemens*, de vous faire les mêmes reproches qu'un de nos Confreres, dont la probité est connuë, vous a fait sentir assez vivement, pour l'avoir insulté de propos déliberé en differens endroits de ce Libelle, par plusieurs faussetez que vous luy avez malicieusement imputées.

Je n'ay pas ignoré dés ce tems-là l'endroit où vous avez taxé d'ignorance & d'imperitie, un des premiers Medecins de la Maison Royale, trois de nos Confreres, & moy : & où vous avez eu la lâcheté d'appeller le mensonge à vôtre secours, sur la folle esperance de pouvoir donner par un moyen si indigne, quelque lustre au peu de nom que vous avez, & quelque relief à vôtre petit merite.

Je crûs alors que nous pouvions ces Messieurs & moy, nous reposer en toute seureté de la satisfaction que nous avions à prétendre de vos suppositions sur ce Confrere dont je vous ay parlé, qui faisant, comme vous, une profession particuliere des Accouchemens, se trouvoit encore plus interessé que nous n'étions à vanger sa querelle : ce qu'il ne pouvoit faire sans devenir nôtre Avocat dans une cause semblable à la sienne.

Mon attente ne fut point trompée, & je recueillis bien-tôt aprés le fruit de ma tranquilité.

Ce Confrere qui moins âgé que vous, & sans le secours de qui que ce soit, a écrit depuis long-tems sur la partie de l'Art que vous exercez tous deux par préference, & beaucoup mieux que vous n'avez pû faire sous la direction de vos bons Amis ; parce qu'il a pardevers luy certains talens pour enseigner & pour écrire, que vos pareils ne peuvent posséder. Ce Confrere, dis-je, n'a eu besoin que de quelques traits de sa plume pour vous peindre d'aprés nature : & quelques lignes qu'il traça dans un Avertissement dont vous auriez dû faire un bon usage, vous firent assembler vos forces auxiliaires, pour combattre des veritez qu'il avoit eu la bonté de ne vous pas celer, & qui auroient pû vous être profitables si vous y eussiez fait une serieuse réfléxion.

Mais rien ne choque tant les gens de vôtre caractere, que leurs veritez dites sans déguisement. Aussi le ressentiment que vous en eûtes, passa-t-il bien-tôt (un bon sang ne pouvant se démentir) jusqu'à vôtre Prédicateur, qui s'étant déja oublié de son ministere dans ce qu'il avoit contribué à la composition de vôtre *Pratique*, continua à vous préter les traits les plus animez de son zéle indiscret, pour vous aider à aigrir par de nouvelles atteintes, les blessures que vous aviez faites dans vôtre Livre à la charité Chrétienne, comme on le vient de voir encore tout récemment dans vôtre seconde Réponse plus impertinente & plus outrée que la premiere ; puisqu'il ne vous a pas même dissuadé de la distribuer manuellement à tous nos Confreres avec bien du scandale, comme vous avez fait dés le lendemain des saintes Fêtes de Pâques.

Vos Medecins fortifiez d'un si bel exemple, ne voulant pas vous manquer au besoin, répandirent de nouveau en vôtre faveur les fleurs de cette Réthorique dont ils s'étoient déja si mal servis pour coudre les lambeaux brutes & informes que vous leur aviez fournis, & pour fabriquer les approbations qu'ils se donnerent ensuite à eux-mêmes, en les faisant servir d'ornement à vôtre Ouvrage.

Pour vous, Monsieur, croassant sous des auspices si favorables du meilleur ton que vous pûtes choisir, toutes pieces rapportées tant bien que mal, on vit enfin paroître une Réponse sous vôtre nom, où quelque mal entenduë que fût la scene, vous ne laissiez pourtant pas d'imiter assez bien la grenoüille d'Esope.

Quelque tems aprés ce même Confrere faisant à vôtre Triumvirat plus d'honneur qu'il ne meritoit, de courre encore une fois contre de si foibles tenans, crût vray-semblablement que vos Ecrivains avoient besoin d'une seconde touche un peu plus forte que la premiere. Ce fut ce qu'il effectua en tenant au Public la parole qu'il luy avoit donnée dans l'Avertissement en question, de luy communiquer bien-tôt les remarques qu'il avoit faites sur vôtre Livre ; *afin d'en faire connoître*, ainsi qu'il le dit, *la mauvaise doctrine & toutes les dangereuses erreurs qui y sont contenuës.*

Treize mois entiers se sont écoulez depuis ce tems. Aprés quoy ceux de vos défenseurs qui vous sont demeurez fidéles, (car quelques-uns vous

ont abandonné) s'étant un peu remis de leur étourdiſſement, ont fait une Réplique, où ils ſe ſont barboüillez d'une étrange ſorte, en croyant duper le Public par ces termes : *Minutie, vetille, pauvreté, diſcords d'experience, jugement temeraire, divination gratuite, impoſture, ſuppoſition, calomnie, malice noire, ignorance*, &c. s'imaginant qu'il ſe trouveroit des gens aſſez ſimples pour recevoir ces mots qui ne ſignifient rien, à moins qu'ils ne ſoient liez à quelqu'autre diſcours, comme des défenſes valables dans une diſpute, où il faut alleguer des raiſons ſolides qui détruiſent abſolument celles qui fortifient l'opinion contraire.

Le piege étoit trop groſſier, & les gens connoiſſans qui ont bien voulu ſe donner la peine de confronter les remarques de M. M.... ſur vôtre *Pratique* avec vôtre Réponſe, ont connu d'abord la foibleſſe de vos défenſeurs, qui n'ayant que des idées tres-ſuperficielles de la Chirurgie des Accouchemens, du moins en ce qui regarde la pratique, n'ont pû trouver que ce faux-fuyant, pour s'exemter de répondre aux remarques, où ce redoutable adverſaire vous a ſerré le bouton de plus prés.

Juſques là, Monſieur, je n'ay eu aucune inclination à rompre ſilence auquel je m'étois condamné. Vous vous étiez fait une extrême violence à ne déſigner par ſon propre nom aucun de ceux qui avoient eu part au fait que je vais bien-tôt mettre dans tout ſon jour. Ma délicateſſe alloit juſqu'à vouloir en être reconnoiſſant. Ce qui faiſoit que je me contentois de plaindre en mon particulier vôtre défaite dans un combat, où vous avez eu l'imprudence de provoquer un ennemy qui ne vous cherchoit pas, & dont les forces toutes ſeules ſont de beaucoup ſuperieures, je ne dis pas aux vôtres, mais encore à celles de tous vos ſeconds. Et je ne vous croyois que trop puny de vôtre témerité par les honteux ſubterfuges dont vos défenſeurs ont été obligez de ſe ſervir, pour vous ménager un dernier retranchement.

J'étois, Monſieur, dans cette diſpoſition à vôtre égard, lorſque pluſieurs perſonnes qui ne me ſont point ſuſpectes, m'ont appris que cette étincelle de diſcretion qui vous avoit éclairé dans l'Impreſſion de vôtre *Pratique*, où vous avez inſeré beaucoup de récits fabuleux, vous abandonne depuis quelque tems dans vos converſations particulieres.

Qu'il vous eſt impoſſible de réſiſter à la tentation que vous avez de prévenir les plus indifferens, ſur les propres noms de tous vos Confreres, que le ſort a deſtiné à être ſacrifiez à vôtre ambition, dans ces dignes productions de vôtre mauvais génie.

Que depuis vôtre Réplique diſtribuée, la fauſſe victoire que vous vous imaginez d'avoir remportée ſur vôtre adverſaire déclaré, a tellement déreglé vôtre cerveau, qu'il n'eſt remply que du vain triomphe, au char duquel vous vous figurez d'avoir attaché tous ceux qui ont gardé le ſilence, & qui n'ont oppoſé que leur indifference à vos impoſtures.

Que l'on accuſoit d. lâcheté l'indolence où j'étois à l'égard de deux de mes Confreres, qui n'ont été du nombre des victimes que vous avez immolées à vôtre vanité, qu'à cauſe que je les avois deſiré pour témoins de

ma conduite ; & que le mépris que je faisois de ma réputation propre ; étoit regardé comme une confession tacite de ma faute prétenduë, ou comme un effet de mon impuissance.

La réïteration de ces avis m'avoit parû depuis quelques jours trop importante pour être négligée : & ç'avoit été dans l'intention de former mes plaintes contre vous, que je m'étois rendu le Mercredy 13e de ce mois à nôtre Assemblée commune, où vous arrivâtes en même tems que moy.

J'exposay, Monsieur, en vôtre présence les sujets de mon chagrin contre vous, qui pouvoient m'être communs avec mes Confreres : Mais au lieu de vous trouver disposé à vous rapporter aux sentimens des personnes judicieuses qui s'y trouverent, & qui pouvoient être nos Juges naturels & irrecusables ; me regardant avec mépris, vous me défiâtes de vous pouvoir prouver par écrit la falsification du fait en question : & en cas que j'écrivisse, vous crûtes me faire une grande peur en me menaçant d'une Réponse.

J'acceptay le défi : De sorte, Monsieur, que vous ne trouverez pas mauvais qu'en vous suivant pas à pas dans vôtre Relation, je débroüille le vray du faux.

A l'égard de la Réponse que vous nous fulminez par avance, je vous déclare que n'ayant point cherché l'occasion de vous faire une querelle, je ne prétens pas la poursuivre plus loin : & que si vous m'adressez une Réponse, je la recevray sans y faire de Réplique : Afin de suivre en cela le conseil du Sage, qui nous avertit dans ses Proverbes, Chap. 26. *de ne pas répondre au fou selon sa folie, de peur de devenir son semblable.*

Comme les faussetez offensantes que vous avez avancées contre ceux que je vous ai déja marqué, ne se trouvent que vers la fin de la derniere section du premier Livre de vôtre *Pratique*, je ne reprendray, Monsieur, vos propres termes qu'à l'endroit où vous remarquez que les coherences vaginales qui succedent aux fâcheux Accouchemens, *ne sont pas toutes faciles à traiter : qu'il y en a dont la cure est dangereuse, tres-difficile, & même quelquefois impossible.*

C'est icy, Monsieur, où je commenceray à vous dire que vous avez fait un fort mauvais choix, en citant pour exemple d'une coherence difficile à guérir, celle que vous aviez occasionnée par vôtre mal-façon à la personne dont nous allons parler, qui fut fort heureuse de trouver pour la secourir, *de ces jeunes Maîtres à qui les mains demangent, & qui se piquent de tout entreprendre, au préjudice du sentiment de leurs Anciens.* (Ce sont vos propres termes.)

Mais la demangeaison des mains de ces jeunes Maîtres est-elle blâmable ? Et doit-on condamner le desir qu'ils ont de tout entreprendre, quand cette demangeaison & ce desir, leur inspirent les moyens de réparer les fautes grossieres d'un Ancien aussi jeune que vous l'êtes de sçavoir & d'experience.

Car, Monsieur, la guérison *de cette femme d'un Officier d'une grand-*

maison, comme vous le dites en vôtre badaudois, *qui eut en l'année* 1680. *un travail trés-fâcheux, où la teste de son enfant demeura plusieurs jours enclavée au passage.* Cette guérison, dis-je, est une verité essentielle directement contraire à la fausse conséquence qui resulte de tout vôtre récit, que cette personne est demeurée plus mal aprés l'opération, *qui fut commencée*, selon vous, *& ne fut pas achevée.*

Continüons à reprendre vos termes. *Ceux qui la virent avant moy ne trouverent point lieu de la secourir. Etant preste de mourir, feu Monsieur de Mauvilain m'envoya querir. Je trouvay son enfant corrompu; je le tiray, je la délivray. La vulve, le col, & l'orifice interne de la matrice, étoient pareillement corrompus & gangrénez, une partie des chairs tomba en supuration avec une grande déperdition de substance. La vessie seule fut heureusement conservée dans son entier, j'en pris soin l'espace de* 40. *jours, & la guéris.*

Seconde fausseté: Monsieur, ce ne fut point vous qui la guérites, elle fut redevable de sa guérison au bon principe qu'elle avoit chez elle-même. C'est-à-dire, à la Nature qui fournit à la partie malade des sucs bien conditionnez & propres à procurer la séparation du pur de l'impur, l'union & la régénération des chairs: mais qui ne trouva pas en vous un Ministre assez intelligent pour l'aider à conduire son ouvrage à sa perfection, en empêchant la clôture d'un conduit que vous auriez facilement tenu dilaté dans toute son étenduë, si durant les dix années que vous avez passées dans l'Hôtel-Dieu, vous aviez employé plus de tems à reflêchir sur les enseignemens que Monsieur P.... vôtre Maître n'a pas manqué de vous donner; & si vous vous êtiez plus appliqué à bien panser les pauvres Malades & les blessez dans cet Hôpital, qu'à servir les Medecins & les Administrateurs pour vous concilier leur bien-veillance, ainsi qu'ils vous en ont rendu témoignage par leurs Certificats.

Vous dites ensuite (apparemment sans y penser) que *durant quelques années cette femme vêcut assez tranquille, excepté dans le tems de ses ordinaires, où il luy survenoit des accidens difficiles à supporter; chaleur & douleur excessive par tout le bas-ventre, dans les reins, & particulierement dans la region hipogastrique, où elle ressentoit une grande pesanteur, par la rétention de ses menstruës, dans les vaisseaux, ou dans la capacité de la matrice.* Vous êtiez assûrément bien distrait, quand vous avez écrit qu'une femme qui avoit régulierement douze grandes maladies à essuyer dans chaque année, menoit une vie assez tranquille, appellez-vous cela écrire avec jugement?

Vous avez de plus oublié à mettre au nombre des accidens fâcheux qui arrivoient à cette personne par la rétention de ses menstruës, qu'il s'est formé en divers tems des abscez aux environs de sa cohérence vaginale, que l'on étoit obligé de luy ouvrir, & que ces déposts la réduisoient dans un état terrible.

Il falloit, continüez-vous, *pour être delivrée de ses impuretez, qu'il se*

fit de tems en tems un puiſſant effort , qui forçoit l'orifice interne de s'ouvrir malgré ſa cohérence.

Cecy, Monſieur, ſerviroit aſſez bien à remplir une de ces lacunes de vôtre ſeconde réponſe, où vous vous contentez de dire, *divination gratuite.* C'eſt icy une de vos meilleures, d'avoir jugé qu'il y avoit à l'orifice interne de la matrice de cette malade une cohérence qui n'y fut jamais, comme je vous le prouveray dans la ſuite.

Alors, dites-vous, *cette matiere croupie & puante tomboit tout à coup, & cette femme ſe trouvoit entierement ſoulagée. Ces efforts ſouvent réïterez, joints à l'acrimonie de la matrice, furent cauſe que la cicatrice qui n'étoit d'abord qu'à l'orifice interne, ſe prolongea juſqu'à un poûce prés de la vulve, s'endurcit, & devint calleuſe.*

Tout cet article eſt une production, *gratuite*, de vôtre imagination, dont vous avez orné vôtre fable. Il n'eſt pas vray que *cette matiere croupie & puante* ſoit jamais tombée tout à coup.

La cohérence du vagin a toûjours été la même, par rapport à ſon étenduë, depuis les 40. jours que vous aviez employez à mal guérir cette malade en 1680. & depuis ce tems-là cette cohérence a ſeulement pû devenir plus dure & plus calleuſe.

Ces efforts réïterez, ſont imaginaires, l'orifice interne de la matrice étant ſuppoſé exempt de cohérence, comme je vous ay promis de vous le prouver en tems & lieu.

Rien n'empêchoit l'écoulement libre des purgations que la petiteſſe du ſinus tortueux du vagin, beaucoup plus étroit encore que vous ne l'avez marqué. Car je l'ay examiné auſſi-bien que vous; & l'on n'y auroit jamais pû introduire, non pas un ſtilet délié comme vous dites, mais pas même une ſoye de porc la plus délicate. De maniere qu'il n'y avoit que la portion la plus ſubtile des ſuperfluïtez qui s'écouloit en un long-tems, en ſorte que cette femme n'étoit jamais *entierement ſoulagée :* parce que l'acrimonie des humeurs groſſieres qui reſtoient au dedans luy cauſoit des douleurs continuelles, qui étoient à la fin ſuivies des grands abſcez qui ont été oubliez dans vôtre récit.

Cette femme, reprenez-vous, *y chercha par tout du remede. Il y avoit huit ans d'écoulez depuis ſon fâcheux travail. On s'adreſſa je ne ſçay comment, à un jeune Chirurgien qui luy promit merveilles.*

Elle auroit été, Monſieur, exemte de cette fâcheuſe recherche, ſi vous l'aviez panſée, comme auroit fait tout autre Chirurgien un peu verſé dans la bonne pratique de la Chirurgie. Car il n'y en a point qui ne ſçache, qu'il faut avoir ſoin d'empêcher les cohérences quand on a des playes ou des ulceres à panſer en des lieux qui doivent être dilatez, ſelon l'ordre naturel.

Rien ne peut vous excuſer d'être tombé dans cette faute : ſi ce n'eſt que M. M.... n'avoit pas encore publié pour lors le Recüeil de ſes Obſervations. Car vous auriez pû voir dans la 427e. ce qu'il conſeille de faire pour éviter ces ſortes d'étranglemens; & peut-être que vous auriez fait vôtre

profit de cet enseignement, pour vôtre honneur & pour le salut de cette Malade.

A l'égard de ce que vous ne sçavez comment elle me fut adressée. Ne vous impatientez point je vous prie ? Vous le sçaurez bientôt & en même tems vous apprendrez d'autres choses que vous ne serez pas trop content de sçavoir, ou que vous voudriez du moins qui ne fussent sçûës que de vous seul. Ce que vous ne meritez pas que l'on vous accorde. Au reste, sçachez par avance, que ce jeune Chirurgien ne promit rien à cette Malade qu'il ne luy ait tenu.

Il luy fit entendre, continüez-vous, *qu'il n'y avoit qu'une seule pellicule à ouvrir. Qu'étant une fois ouverte, non seulement elle n'en seroit plus incommodée, mais que son mari même y trouveroit aussi de son côté sa satisfaction.*

Je ne sçay, Monsieur, si vôtre maniere est d'épouventer les Malades par avance, en leur grossissant les douleurs qu'ils ont à souffrir ? Je vous diray que ce n'est pas la mienne : parce que je ne voi pas qu'il puisse revenir aucun bien à un Malade d'être effrayé mal-à-propos ; & que je n'ay veu aucun des honnêtes & habiles Praticiens que j'ai connus, mettre cette maxime en usage. Outre que dans le fait dont il s'agit, n'ayant pas pû connoître précisément l'étenduë de la cohérence, comme vous l'avez avancé vous-même, j'ay plutôt dû diminuer l'objet que de le grossir, afin d'aider la Malade à prendre sa résolution.

Pour ce qui est de la satisfaction de son mari, je ne me croy pas blâmable de luy avoir donné là-dessus une esperance plutôt bonne que mauvaise, pour l'induire encore davantage à tenter cette voye de guérison, que je croyois pouvoir réüssir avec quelque fondement ; puisque dans la suite elle a eu tout le bon succés qu'on en pouvoit attendre.

Elle me demanda, poursuivez-vous, *mon avis là-dessus, comme je connoissois le terrain, je luy conseillay de se bien garder d'en rien faire.*

Je ne suis pas surpris du conseil que vous luy donnâtes dans le particulier : car étant aussi entêté que vous êtes de vôtre ancienneté, c'étoit assez qu'un Confrere moins âgé que vous eut ouvert un avis pour être improuvé : & c'étoit aussi la moindre chose que vôtre des-interessement, vôtre sincerité, & vôtre bon naturel, que vous vantez si fort dans vôtre Préface, vous engageoient à faire pour le bien de la Malade.

Mais éclaircissez-moy un peu, je vous prie, sur vôtre connoissance du *terrain*, dont vous vous faites une si grande fête ? Car il me semble que vous avez pû entendre par là deux choses differentes. C'est-à-dire, ou que vous avez en général une connoissance tres-parfaite de l'Anatomie & des organes qui servent à la génération dans les femmes ; ou en particulier des parties de la Malade en question.

Si vous l'entendez de la premiere façon ; les deux vénes placées dans le cordon ombilical, & un certain *fétus* dissequé par feu M. *Emmerez* dans vôtre propre domicile, ne sont pas des témoins qui vous soient favo-

rables, comme M. M.... vous l'a fait obſerver.

Mais ce n'eſt là qu'une bagatelle. Quoy-que vous en ſçachiez beaucoup moins là-deſſus, que *Graef* & *Kerkerin*, cela n'empêche pas que vous ne ſoyez, comme vous êtes un aſſez bon Accoucheur du rang mediocre.

Vous me direz, peut-être, que vous êtes le Doyen des Chirurgiens, qui ſont à Paris une profeſſion particuliere des Accouchemens. Mais s'enſuit-il pour cela que vous faſſiez certains Accouchemens du plus grand éclat ? Vous m'entendez à demi mot, *eh-la* de ces Dames de qualité qui vous tiennent ſi fort au cœur ; & qui ont un ſi grand tort de ne vous pas appeller, parce que vous n'avez pas la réputation d'approcher les perſonnes de leur caractere, bien que vous ayez appris parmi les petites gens beaucoup de choſes, que ceux qui les accouchent ne ſçavent pas.

Mais que voulez-vous, Monſieur ? Chacun a ſon étoile ; & il faut aſſurément que vous ne ſoyez pas né pour les Dames de qualité.

Quelqu'attachement que vous ayez à bien faire vôtre cour, pour en avoir les égoutures ; on voit que s'il vous en tombe quelqu'une par hazard pendant l'abſence de celuy qui veut bien vous les abandonner, vous ne ſçauriez les retenir, on vous les ſoufle. Témoin celle de la Place Royale, que vous ménageâtes tant avec le bon conſeil de ſon Medecin, qu'à la fin elle vous échappa. Outre que les perſonnes de qualité ont beaucoup de peine à s'encanailler, elles veulent être ſoulagées & ſecouruës promptement. Ainſi je croy que vous ne ſerez jamais leur homme.

Je retrancherois ces minuties, & je me garderois bien de prendre ces petites libertez, ſi j'écrivois pour l'impreſſion. Mais dans une Epître familiere ces petiteſſes ſe tolerent.

Au ſurplus, je ne dis rien de moy. Tout eſt tiré de vôtre Préface, & d'un extrait de vôtre Livre que j'ay lû dans les Remarques de M. M.... C'eſt un autre de vos récits qui contient encore beaucoup de verité.

Revenons cependant à nôtre Dilemme qui s'eſt trouvé un peu interrompu. Je croy aſſûrément, Monſieur, que vous avez entendu la connoiſſance du *terrain* de la ſeconde maniere. Cela étant, il eſt vray que perſonne ne devoit mieux que vous connoître le *terrain*, j'entens l'étenduë de la cohérence, qui étoit pour ainſi dire, vôtre propre enfant que vous aviez nourri & élevé durant 40. jours. Ou ſi la choſe vous plaît davantage de cette façon, vous deviez encore connoître ce *terrain* mieux que perſonne, aux dépens de la proprietaire, à laquelle vous aviez cauſé beaucoup de dommage pour avoir ignoré la maniere de le bien cultiver. Comme le même Auteur vous l'a fait connoître. Ainſi tout bien conſideré, il me ſemble que vous auriez mieux fait de ne vous point tant applaudir de la connoiſſance du *terrain*.

Mais pourſuivons de peur que nôtre Lettre ne ſoit trop longue. *Cela n'empêcha pas*, dites-vous, *ſon Chirurgien d'aſſembler chez elle un Medecin & deux de nos Confreres avec luy pour conſulter : Je m'y trouvay.*

Tom

Tous soûtinrent que ce qu'il avoit dit étoit vray, & qu'on pouvoit faire l'opération. J'étois l'ancien des Chirurgiens, & sans vanité le mieux instruit d'eux tous dans ce fait particulier, dont j'avois eu connoissance, ab ovo : *c'est-à-dire, dés son origine. Je demeuray seul de l'opinion qu'on ne fit point l'ouverture. On n'y eut point d'égard. Je fus tondu.*

Vous auriez dû sans doute, Monsieur, retrancher de vôtre récit ce trait de prudence, qui porta ce jeune Chirurgien à desirer une Consultation. Parce que cela s'accorde mal avec *la démangeaison de ses mains, & le desir qu'il a de tout entreprendre au préjudice du sentiment de ses Anciens.*

Il paroît au contraire par un procedé si raisonnable, qu'il ne se croit pas infaillible dans ses jugemens. Qu'il n'estimoit ses avis bons & recevables, qu'autant qu'ils sont approuvez par les plus éclairez d'entre ses Confreres, oû par des personnes qui peuvent avoir des lumieres superieures aux siennes. Qu'il ne veut rien faire étourdiment dans les choses de consequence : & qu'il sçait choisir pour consultans, des personnes dont les décisions ont beaucoup de poids & d'authorité.

Or puis qu'il faudra tôt ou tard nommer tous ceux qui ont eu quelque part dans le fait que nous examinons. Qui étoient, Monsieur, outre vous & moy, ceux qui consulterent cette maladie ? Le Medecin étoit M. *Duchéné*, qui remplit présentement un poste qui ne luy laisse voir que fort peu de Medecins au-dessus de luy dans la Maison Royale ; Monsieur *Bessiere* dont le nom & le merite sont connus, fut le seul de nos Confreres que l'on y manda avec nous, au lieu de deux que vous marquez dans vôtre récit.

Pensez-vous que l'on croye sur vôtre parole, qu'une cohérence vaginale ait été de la magie noire pour ces deux Messieurs ? Quoique vous soyez leur ancien, on sçait neanmoins la difference que l'on doit faire d'eux à vous par l'endroit du merite.

Je vous accorde que vous aviez la connoissance de ce fait particulier, *ab ovo*, comment ne l'auriez-vous pas euë ? C'étoit vôtre œuf propre, qui étoit sorti de vôtre ovaire, & l'ayant couvé avec beaucoup de soin durant 40. jours, en pouvoit-il éclore une plus heureuse production que cette cohérence, qui servit pourtant ensuite d'un Almanach lunaire bien chagrinant à celle que vous en fites la gardienne.

Tout ce que vous exposez dans cet article à vôtre avantage est pure fanfaronade. Il a été facile de connoître par l'évenement que vous étiez sans vous faire tort, le plus mal instruit des quatre Consultans de ce fait particulier. Que vos veuës étoient trop courtes pour prévoir les fausses conséquences d'une opération qui étoit tres-necessaire, puis qu'il n'y avoit que ce moyen là pour secourir cette pauvre Malade : & tres-possible, puis qu'elle a été faite avec toute sorte de succés.

Mais comment osez-vous dire *que vous demeurâtes seul de l'opinion qu'on ne fit point l'ouverture ?* Vous qui ne fites autre chose que le chien couchant, en opinant du bonnet, & en disant que vous n'aviez rien à ajoû-

ter à ce qui avoit été judicieusement proposé par vos Confreres ? Et si vous avez été, *tondu*, ce n'a été que dans la pensée que vous avez euë cinq ou six ans aprés, de contredire à cet avis en composant vôtre cannevas; parce que le *tacet*, que vous aviez tenu dans cette Consultation, ne favorisoit pas la tissure de vôtre Roman.

Il me semble, Monsieur, que je vous vois déja dans la disposition de vous retrancher sur la négative des avances que je vous fais; Mais j'ay une preuve en main contre laquelle vous n'avez pas de bonne Replique à faire, & que je ne differeray pas aussi à vous produire.

L'Opération concluë, continüez-vous, *le jour pris pour la faire. La Maîtresse de la Malade me pria de m'y trouver. J'y soûtins derechef que ce n'étoit point mon sentiment qu'on la fit. Que je la croyois inutile, & même absolument impossible. En un mot, elle fut commencée & ne fut pas achevée.*

Vous eûtes, Monsieur, la même bénignité d'acquiescement le jour de l'Opération, que vous aviez euë le jour de la Consultation. Vous ne sonnâtes pas le mot, que pour applaudir de la meilleure grace du monde à tout ce qui se fit. Ceux qui étoient présens sont encore en état de vous démentir.

Au surplus, je ne sçay pas si vôtre interieur répugnoit à vos démonstrations exterieures; mais en cas que cela ait été, on ne pouvoit pas mieux se contrefaire; & il faut avoüer que cette partie n'est pas de celles qui vous manquent pour être un bon Comedien. Mais c'est le comble de l'imposture de dire que cette Opération *fut commencée & ne fut pas achevée.* Nous le verrons tout à l'heure. Poursuivons.

Voicy, dites-vous, *comment l'Opérateur s'y prit. Premierement, au lieu de mettre la Malade sur le bord de son lit, pour en être plus maître, & opérer avec plus de fermeté, il la situa au milieu de sa Chambre dans un fauteüil, qui reculant & penchant en arriere, nous occupoit tous à le retenir.*

Vous eûtes grand tort, Monsieur, étant présent à l'Opération & y étant mandé exprés pour aider l'Opérateur de vôtre conseil, de souffrir que l'on mit la Malade dans cette situation que vous prétendez si mauvaise. Vous deviez insister à ce qu'on luy donnât celle que vous estimiez la meilleure. Ce n'est pas là une bonne preuve de cette inclination à bien faire, que vous préconisez si fort, & dont vous faites si peu d'usage.

Si vous aviez dit le moindre mot sur cette situation; ou l'on auroit suivi vôtre conseil, ou l'on vous auroit allegué les raisons que l'on avoit euës, d'en user autrement: mais vous ne vous y opposâtes en aucune façon, d'où l'on doit inferer que cette remarque est la suite d'une réfléxion faite aprés coup, que vôtre bon naturel vous a suggerée dans vôtre cabinet, lorsque vous meditiez sur les moyens de rendre vôtre nom peu considerable par lui-même, recommandable aux yeux du Public, par la composition d'un Livre où vous avez inseré sans choix & sans distinction, dans plusieurs

récits que l'on doit croire auſſi falſifiez que celuy que j'examine, toutes les ſuppoſitions que vous avez pû imputer à vos Confreres, quand vous avez crû ces fauſſetez capables de vous avancer le moins du monde vers une réputation ſuperieure que vous n'obtiendrez jamais; & au défaut de laquelle, vôtre ambition, & vôtre orgüeil, ſeront deux furies infatigables qui vous ſuivront par tout, & ne vous laiſſeront prendre aucun repos.

Revenons maintenant, & ſçachez, Monſieur, que tout jeune Chirurgien que j'étois en ce tems-là, ſelon vous, je n'étois pas ſi fort maitriſé par *la démangeaiſon de mes mains, ni par le deſir de tout entreprendre,* que je ne priſſe fort bien les précautions que j'avois à prendre avant de faire mon Opération, dont la réuſſite a été telle que je la pouvois deſirer.

Qu'il y avoit pour cela dans la Chambre de la Malade autant de perſonnes qu'il en falloit pour en maitriſer une ſeule, quand cette Malade auroit été auſſi peu patiente que vous l'avancez temerairement.

Que j'avois deux raiſons pour la placer plutôt ſur un fauteüil commode, que ſur le bord de ſon lit.

La premiere raiſon étoit établie ſur le fondement que vous alleguez vous-même, *c'étoit afin d'être plus maitre de la Malade, & d'opérer avec plus de fermeté.*

Car il eſt bien plus aiſé aux Aſſiſtans & à des Serviteurs Chirurgiens, de maitriſer un Malade tel qu'il puiſſe être, lors qu'il eſt ſur un fauteüil que ſur un lit : parce qu'ils ont la facilité de l'approcher de plus prés, de tous côtez, & dans une ſituation moins contrainte & plus ſtable.

Les Aſſiſtans ou les Serviteurs qui tiennent un Malade ſur un lit, ſont obligez d'être à genoux ; au lieu qu'étant de bout, lorſque le Malade eſt ſur un fauteüil, cette ſituation leur permet de s'aider de toutes leurs forces, pour le retenir dans ſes ſaillies, lorſque l'on eſt obligé de luy faire beaucoup de douleur.

La ſeconde raiſon que j'eus, Monſieur, pour donner à la Malade la ſituation que vous des-approuvez, eſt fondée ſur un précepte de nôtre Art, qui nous inſinuë de préferer toûjours dans nos Opérations la lumiere naturelle à l'artificielle, quand nous croyons qu'elle nous peut être favorable, par rapport à la Maladie que nous traitons, & au lieu où nous ſommes obligez de la traiter. Je me trouvay dans ce cas là, quand j'eus à faire l'Opération dont il s'agit ; ce qui me détermina à préferer cette ſituation, qui a merité vôtre cenſure par la raiſon que je vous ay déja dite.

Enſuite, continüez-vous à dire, *prenant un Dilatatoire où il auroit fallu un*, Speculum Matricis, *ſuppoſé la commodité de ſe ſervir de tels Inſtrumens. Il fut obligé de l'ôter, parce qu'il luy étoit moins utile que nuiſible. Et de fait, ni l'un ni l'autre ne peuvent ſervir quand il n'y a pas ſuffiſamment de profondeur pour les introduire, & les appliquer avec ſeureté.*

Autre fauſſeté que vous m'imputez. Je n'eus jamais la penſée de me

servir en cette occasion, ni du Dilatatoire simple, ni de celuy qui est particulierement destiné pour la matrice, que vous appellez dans une langue que vous n'entendez pas, *Speculum Matricis*; Je me servis de nôtre Dilatatoire naturel qui nous suit par tout. C'est-à-dire, du doigt indice de ma main gauche qui guida toûjours mon Instrument trenchant, depuis le commencement jusqu'à la fin de l'Opération. Nos Confreres qui étoient présens ont la memoire assez fidele pour me rendre en cela, comme en toute autre chose, la justice qui m'est dûë.

Enfin, dites-vous, *avec un Scalpel trenchant des deux côtez, il se mit en devoir d'ouvrir cette barriere, la dissequant peu à peu.*

L'Instrument dont je me suis servis ne fut point un Scalpel, tel que vous dites. Ce fut un Bistouri droit. Je m'en rapporte aux mêmes témoins, qui sont les seuls qui nous peuvent juger.

Surpris, finissez-vous, *de ne point trouver ce qu'il cherchoit, & ébranlé par les cris de la souffrante. Ne sçachant où il en étoit non plus que les autres, on fut contraint de me demander ce qu'il m'en sembloit. Je conseillay de la laisser plûtôt que de faire pis. Ils me crûrent & demeurerent pour lors tous d'accord, que la cohérence occupoit le vagin & le col de la matrice, & ils n'eurent plus de peine à se persuader qu'elle continuât jusqu'au de là de l'orifice interne.*

Ce beau récit n'ayant d'autre verité pour fondement que la cohérence vaginale, que vous aviez occasionnée à cette pauvre femme par vôtre mauvais traitement, & n'étant au surplus qu'un pur ouvrage du mensonge, pour aider avec beaucoup d'autres à vous conduire à vôtre fin principale; il n'auroit pas été de la bien-seance de rencontrer plus de verité dans sa fin, que dans son commencement, & dans toute sa suite.

La surprise de ne point trouver ce que je cherchois, & l'ébranlement qui me fut causé par les cris de la souffrante aussi-bien qu'à nos Confreres; Sont deux impostures que l'on ne peut gueres assurer en moins de discours, avec plus d'effronterie & plus d'insolence.

A l'égard de la Malade, tous ceux qui étoient presens seront memoratifs, que l'on ne peut souffrir avec plus de constance & plus de résolution les douleurs que je fus obligé de luy faire en divisant une partie vivante: & si nous eûmes *de la surprise* mes Confreres & moy, aussi-bien que vous, elle nous fut uniquement causée par la patience & par la fermeté qu'elle eut à ne laisser échapper que des plaintes fort mediocres, par rapport aux douleurs qu'elle souffrit durant un petit quart-d'heure que dura cette Opération, que l'on ne pouvoit faire en un instant. Vous fûtes le premier à luy en marquer vôtre étonnement, & à la loüer de sa générosité.

Ce que vous nous imputez de gayeté de cœur, *de ne sçavoir où nous en étions*, n'est pas mieux fondé, car vous n'en alleguez aucune raison; je vous passerois volontiers condamnation pour moy. Mais croyez-vous trouver des dupes assez stupides pour ajoûter foy à ce que vous rapportez de M. D. T.... l'un de ceux qui étoient présens ? Ou plûtôt êtes-vous

affez la dupe de vous-même, pour penser qu'on croira sur vôtre simple exposé, qu'un Chirurgien qui est beaucoup mieux versé que vous dans la bonne pratique des Accouchemens, & qui a l'honneur d'approcher pour d'autres opérations, des personnes devant lesquelles vous seriez plus petit qu'un atome, perde la tramontane en voyant dissequer une cohérence dans un *terrain* qu'il connoît aussi-bien, que vous le cultivez mal ?

Croyez-vous, Monsieur, que nôtre autre Confrere connoisse assez peu la structure des parties genitales dans les deux sexes, pour ne sçavoir où l'on est, & ce que l'on doit craindre quand on fait une division dans le col externe de la matrice ? Qu'il ne sçache pas qu'en faisant l'opération dont il s'agit, on n'a que trois choses à appréhender ?

Premierement, que l'opération soit troublée par le flux de sang.

Secondement, qu'en divisant imprudemment & avec précipitation, l'on ne donne quelque atteinte à la vessie urinaire, ou au boyau droit, entre lesquels ce conduit est placé.

Et en troisiéme lieu, qu'en poussant la dissection trop loin, selon la profondeur, on ne blesse l'orifice interne de la matrice.

Croyez-vous aussi, Monsieur, que moy qui vous écris tout jeune Chirurgien que vous prétendez que je fusse alors, je ne sçavois pas fort bien que j'avois à faire la division d'une cohérence, que je m'étois toûjours figurée à peu prés aussi profonde que je la trouvay ? & que je n'avois pas bien préveu que mon opération me réüssiroit (comme il est arrivé) pourveu qu'il n'y eût point de cohérence à l'orifice interne de la matrice : ce que j'avois lieu de présumer par les abscés qui étoient arrivez à cette Malade, lorsque ses purgations n'avoient pas pû couler en quantité suffisante par la fistule du vagin : joint à ce qu'elle n'avoit jamais eu les accidens d'une matrice surchargée d'aucune matiere étrangere.

Que je pouvois me promettre de réüssir en divisant doucement comme je fis, & en guidant soigneusement la pointe de mon instrument avec mon doigt indicateur, qui étoit mon veritable dilatatoire dans une occasion semblable.

Que je devois prendre garde de m'écarter trop, haut & bas, à droit & à gauche, afin que l'action de mon instrument ne passât point les bornes de la cohérence que je voulois détruire, & de ne point donner d'atteinte aux parties voisines.

Que je devois du moins garder autant de mesures, pour ne point pousser ma division trop loin dans la profondeur, afin de ne point blesser l'orifice interne de la matrice.

J'avois ces veuës, Monsieur, quand je fis la dissection de cette cohérence, durant laquelle je n'eus aucun sujet de me troubler, ainsi que vous me l'imputez faussement : mon opération n'ayant été traversée par aucun des obstacles que je pouvois appréhender.

Enfin, Monsieur, quand j'eus poussé ma dissection jusques vers l'orifice interne de la matrice que je touchois à découvert : vous étant l'ancien, je

vous priay d'introduire vôtre doigt dans le vagin, ce que nos deux autres Confierres firent aprés vous : & vous convintes tous trois que l'opération étoit achevée.

Pour ce qui est de l'orifice interne, au-delà duquel vous prétendez que nous soyons convenus que la coherence s'étendoit, c'est une pure supposition : & en voicy la preuve que je vous ay promise. C'est que depuis que la coherence a été détruite par l'opération, dont vous avez été le témoin oculaire, mais un fort infidéle historien ; depuis ce tems-là, dis-je, les purgations de cette Femme n'ont plus trouvé d'obstacle à leur écoulement, selon l'ordre naturel ; & la Malade a été délivrée des tourmens continuels où vous l'aviez réduite par vôtre imperitie.

Son Mary & elle parleront bien-tôt dans leurs Certificats, qui vous apprendront, comme je vous l'ay promis, ce que vous ne sçavez pas ; ce que vous ne voudrez pas sçavoir ; & ce que vous desirerez n'être sçû que de vous seul, mais que bien des gens sçauront ; parce que vous meritez d'être connu pour ce que vous êtes.

Ce que vous ne sçavez pas, Monsieur, selon vôtre propre aveu, & que ces Certificats vous apprendront ; c'est comment cette Malade me fut addressée, à moy qui étoit ce *jeune Chirurgien qui luy promît merveilles.*

Vous sçaurez donc, puisque vous semblez avoir quelque desir de l'apprendre, que je ne devins point le Chirurgien de cette Malade par un choix prémedité, ni pour avoir mandié sa pratique, comme l'on vous a veu durant plus de trente ans fureter les Accouchemens.

Car vous voulez bien, Monsieur, que je vous dise qu'il m'est autant permis d'examiner à mon tour, & selon vôtre maniere de dire, *ab ovo*, la conduite que vous avez tenuë, afin de vous faire connoître pour Accoucheur, en ne vous disant que des veritez, qu'il vous l'a été à vous-même d'examiner mon procedé dans le fait dont il s'agit entre nous, afin d'établir vôtre réputation aux dépens de la mienne, par des suppositions & par des mensonges.

Bien que je sois plus jeune Chirurgien que vous, je sçay, sans avoir égard à vos Certificats mandiez, que vôtre avenement à la Chirurgie s'est fait par une résidence de plusieurs années dans l'Hôtel-Dieu de cette Ville ; que vous y avez pû faire quelques Accouchemens de Femmes infectées, que l'on sequestre des autres, & que l'on met dans la Salle de Sainte Reyne. Ce sont là les seuls Accouchemens que l'on laisse faire aux Garçons de cét Hôpital.

Je sçay tres-bien aussi que vous n'y avez point eu *le soin des Femmes enceintes & des nouvelles Accouchées*, comme vous le supposez dans la page 38. de vôtre Livre ; & que vous n'avez jamais accouché dans ce lieu aucune femme dans la Salle des Femmes grosses & accouchées, qui est la veritable école où l'on peut apprendre l'Art des Accouchemens.

Qu'à l'égard des autres parties de la Chirurgie, vous auriez pû dans un si long espace de tems, & dans un lieu si favorable, vous faire des fonde-

mens de pratique beaucoup meilleurs que vous n'avez fait, ou faute de génie, ou manque d'application. Et je n'en veux point d'autre preuve que la coherence vaginale qui m'engage à vous écrire, qui est une faute d'Apprentif, que tres-peu de Chirurgiens de Village pourroient faire.

Qu'étant sorty de vôtre Hôpital, les foibles dispositions que vous aviez à bien réüssir, n'étoient point ignorées des personnes intelligentes, & qui vous connoissoient encore mieux que moy, *ab ovo*, & entre-autres de la Maîtresse Sage-Femme de cét Hôpital, qui vous refusa son alliance que vous recherchiez avec empressement, & qui vous préfera à Mr P.... qui est un de vos cadets, dont elle se promettoit quelque chose de plus pour l'avenir.

Que la suite a fait connoître qu'elle ne s'étoit point trompée dans son jugement, puisqu'il est devenu un tres-habile homme ; que son nom a prévalu au-dessus du vôtre : & qu'ayant publié sa *Pratique* plûtôt que vous, dans laquelle il n'a offensé personne, & dont il a exclu l'erreur & le mensonge, il auroit pû aussi avec plus de raison que vous n'avez fait, prendre pour sa devise les deux, *Sat*, que vous n'avez pû attraper.

Que le malheur de la Compagnie des Chirurgiens de longue robe, autant favorable pour vous, que déplorable pour elle, occasionna vôtre Reception, quoy qu'indigne, dans un tems de troubles, où l'interest de quelques Particuliers prévalant sur le bien du Public, on examinoit bien plus soigneusement dans quelques sujets qui vouloient profiter de l'occasion, ce que leur bource pouvoit fournir, que leurs dons naturels, leurs talens acquis, & leur sçavoir-faire.

Que depuis vôtre établissement dans la Ville, vous étant determiné à pratiquer l'Art des Accouchemens préférablement à tout le reste ; vos grandes resources ont été de composer vôtre exterieur, mesurer vos allûres, étudier vos mines doucereuses, prodiguer à toutes sortes de gens vos reverences affectées & vos embrassades, principalement à tous les Medecins vos chers Maîtres, en les assurant en vil esclave que vous ne vous écarteriez jamais du profond respect que vous deviez à leur personne & à leur caractere, & que vous seriez toûjours de tous les Accoucheurs celuy qui leur seroit le plus soûmis & le plus dévoüé : De sorte que cét attachement si particulier n'a pas peu contribué sans doute, à vous meriter les loüanges dont vos Approbateurs vous ont été si prodigues, parmy lesquels on ne peut assez admirer celles de Mr *Du Parterre*.

Que l'on vous a veu dans vôtre âge mediocre changer par plusieurs fois en differens tems la décoration de vôtre barbe, affectant durant plusieurs années d'imiter par la grosseur de vos moustaches qui excedoient pour lors celles d'un Visir, les vieilles phisionomies de Mrs B...... & L. F.... vous imaginant que ce déguisement pouvoit contribuer à vous faire estimer aussi capable qu'eux en vôtre Art : & ensuite voyant que vôtre petite réputation n'augmentoit point par vôtre grande barbe, la faire tout d'un coup raser entierement, comme vous faites il y a déja du tems ; afin que

cachant aussi sous une peruque blonde le peu de crin qui vous repousse ; vous puissiez celer par cette parure vôtre âge avancé, qui commence à vous rendre un peu décrepite.

Que l'on vous a veu aussi faire la Cour avec beaucoup d'assiduité, aux Chirurgiens de tout caractere, aux Apotiquaires de tout état, à la plûpart des Sages-Femmes, & jusqu'aux moindres Gardes d'Accouchées, afin qu'ils vous donnassent de la pratique.

Je sçay enfin, Monsieur, que par ces agitations & par ces mouvemens que vous vous êtes donné durant trente années, & par beaucoup d'autres artifices dont je ne parle pas pour éviter prolixité, ayant fait joüer inutilement toutes sortes de ressorts pour avoir quelque accés auprés des Femmes de qualité durant leur grossesse, & être leur Accoucheur ; elles vous ont toûjours été inaccessibles par la fatalité que je vous ai dite, & que vous vous êtes seulement poussé jusqu'à devenir Accoucheur de la moyenne cathegorie.

Voilà ce que j'appelle, Monsieur, vous connoître, *ab ovo :* & il me semble que je ne pourrois vous chercher plus loin sans m'embarasser de choses qui ne me regardent pas. C'est pourquoy continuons à vous apprendre ce que vous ne sçavez encore qu'imparfaitement. C'est que cette Malade que je n'avois sollicitée directement ni indirectement, afin de la porter à me choisir plûtôt qu'un autre pour son Chirurgien, s'adressa à moy, parce que je demeurois dans son voisinage, & qu'il est assez naturel de n'aller pas chercher au bout de la Ville ce que l'on peut aisément trouver dans son propre quartier.

Ce que vous voudriez ne pas sçavoir, Monsieur, & que vous sçaurez pourtant au moyen des Certificats que je vais vous produire. C'est que ces gens-là sont fort contens de moy ; parce qu'au lieu de leur promettre des *merveilles*, comme vous me le supposez, je n'avois fait que leur proposer une opération propre à guérir une maladie fâcheuse que vous aviez causée ; & je leur tins parole.

Il est vray que selon vous, c'étoit leur promettre une chose bien merveilleuse, parce que cette opération vous paroissoit *inutile*, & même comme vous dites *absolument impossible*. Ce qui n'étoit pas selon moy ; & l'évenement a fait connoître qui de nous deux en avoit mieux jugé.

Tout cela est encore ce que vous voudriez ne point sçavoir, aussibien qu'une chose que je vais vous dire, de laquelle vous avez pourtant (comme je croy) une certitude du moins morale. C'est que ces mêmes personnes qui sont contentes de moy, sont tres-mal contentes de vous : principalement depuis que le succés de mon opération leur a fait toucher au doigt que vous étiez la cause unique de tous les maux que cette Malade avoit soufferts durant huit années.

Car quand on ne s'en rapporteroit qu'à vôtre calcul. Cette personne ayant eu de vôtre aveu douze grandes maladies à supporter durant chaque année, sans compter les abscés que vous avez omis, qui valoient bien trois

ou

ou quatre de ſes maladies ordinaires, il ſe trouvera qu'elle vous eſt redevable de cent quarante-quatre maladies qu'elle avoit eſſuyées durant les huit ans qui ſe ſont écoulez depuis la clôture vaginale que vous luy aviez cauſée dés l'an 1680. juſqu'en 1688. où je l'ay délivrée de tous ces maux par l'opération que je luy ay faite, dont je ne me prévaux pas. Car bien que cette opération ait ſes difficultez, comme toutes les autres ; elle n'eſt pourtant pas une des plus difficiles & des plus dangereuſes que nous ayons à faire dans nôtre pratique : & je ſuis ſeur que tout autre Chirurgien un peu éclairé l'auroit faite avec autant de facilité & de ſuccés que je l'ay pû faire.

Pour concluſion, Monſieur, ces Certificats vous apprendront ce que vous deſireriez n'être ſçû que de vous ſeul : & il ſuffit pour cela que vous ſçachiez ce qu'ils contiennent.

Coppie du Certificat du Sieur Touſſaint, mary de la Malade en queſtion.

JE ſouſſigné, certifie à tous qu'il appartiendra, que Catherine le Febvre ma femme, ayant eu un fâcheux Accouchement en l'année 1680. dans lequel elle fut ſecouruë par Mr *Peu* Maître Chirurgien, il luy en reſta une incommodité, qui luy ayant cauſé à diverſes repriſes des accidens mortels durant les ſept à huit années ſuivantes, nous fûmes obligez de chercher un nouveau ſecours dans la Chirurgie, pour remedier à ces funeſtes accidens qui luy rendoient la vie fort malheureuſe, & fort à charge. Que nous étans addreſſez pour cela à Mr *Simon* Maître Chirurgien de nôtre voiſinage ; il propoſa à madite femme une opération, qu'il nous fit comprendre, capable de la guérir parfaitement, & qu'il ne voulut pourtant pas entreprendre, qu'au préalable on n'eût fait une Conſultation ſur ſon mal ; laquelle ayant été faite par Mr *Du Cheſné*, à preſent Premier Medecin de Son Alteſſe Royale MONSIEUR, par le Sieur *Beſſiere*, & par leſdits Sieurs *Peu* & *Simon* : Tous convinrent, qu'il n'y avoit point d'autre moyen de la ſoulager que par l'opération propoſée ; laquelle ayant été faite quelques jours aprés par ledit Sieur *Simon*, en preſence du Sieur *Du Tertre*, du Sieur *De Vaux* fils, & dudit Sieur *Peu* ; nous avons eu toute ſorte de ſujet d'en être contens, ma femme ayant été depuis ce tems-là délivrée de toutes les incommoditez qui l'avoient engagée à la ſouffrir. En foy dequoy j'ay délivré audit Sieur *Simon*, qui m'en a requis, le preſent Certificat, pour luy valoir ce que de raiſon. Fait à Paris, ce quinziéme jour d'Avril 1695.

TOUSSAINT.

Souſcription de la Femme du Sieur Touſſaint, qui étoit la Malade.

JE certifie ce que deſſus tres-veritable, & que j'auray toute ma vie les dernieres obligations à Mr *Simon* de l'Opération qu'il m'a faite. A Paris, ce quinziéme Avril 1695.

CATHERINE LE FEBVRE.

Le Sieur Touſſaint demeure actuellement en l'Hôtel de Monſeigneur *de Puſſort*, Doyen du Conſeil d'Eſtat, ruë S. Honoré, prés les Feüillens. Et ſa femme demeure chez Madame la Marquiſe *de Meré*, en la maiſon voiſine dudit Hôtel.

Vous voyez, Monſieur, que les Certificats que je produits ne me ſont point dés-honnorables, & ne marquent point que j'aye fait ma profeſſion en Valet, comme ceux que vous ont donné les Medecins & les Adminiſtrateurs de l'Hôpital.

Vous voyez de plus que ces témoignages ne ſont ni mandiez, ni ſuggerez, comme celuy que vous avez extorqué de Mr P.. vôtre Maître, qui eſt un fort honnête & habile homme; mais qui ne s'étant jamais appliqué qu'à ce qui regardoit préciſement ſon miniſtere, en quoy vous auriez dû l'imiter, ne s'eſt point trop mis en peine de faire un Journal bien exact de tout ce qui s'eſt paſſé dans ſon Hôpital depuis plus de quarante ans qu'il y réſide.

Il ſe ſouvient ſeulement de vous y avoir veu travailler comme Chirurgien & d'y avoir veu pareillement M. M.... durant quelque tems. Il en a accordé ſon Certificat à vos importunitez. Pour le reſte il ne dit que ce que vous avez bien voulu luy faire croire qu'il avoit veu. Il paroît neanmoins bien manifeſtement que vous avez ſurpris par artifice la crédulité de ce bon homme octagenaire, quand vous luy avez fait ſigner fauſſement en vôtre préſence, que ledit M. M.... n'avoit accouché dans l'Hôtel-Dieu en quatre mois de tems, que quatre ou cinq femmes tout au plus, c'eſt-à-dire ſeulement une chaque mois; luy qui en a effectivement accouché en ce lieu-là en l'année 1660. juſqu'à onze en un ſeul & même jour, comme il l'a declaré au Public dés l'année 1668. dans le 7e. Chap. pag. 91. de la premiere Edition de ſon Livre *des Maladies des Femmes groſſes & Accouchées*. De ſorte qu'il faut regarder ce Certificat comme vôtre propre Ouvrage, qui ne peut nuire ni préjudicier à celuy contre lequel vous l'avez produit.

Au lieu que les Certificats que j'ay en main ſont une pure juſtice que ces perſonnes me rendent, parce qu'elles ont été contentes de moy: & qu'elles ne peuvent s'empêcher d'être memoratives par plus d'un endroit du ſervice que je leur ay rendu.

Enfin, Monſieur, ce que ces Certificats vous feroient voir, & qui ſeroit capable de vous couvrir de honte & de confuſion ſi vous aviez quelque reſte d'honneur, & ce que vous deſireriez par conſequent n'être ſçû que de vous ſeul; c'eſt qu'ils battent en ruïne, & qu'ils ſapent par ſes fondemens tout l'édifice de vôtre menſonge. En ſorte qu'aprés cela tout ce qu'il a de gens clair-voyans & qui ſe piquent de rendre juſtice, ne pourront s'empêcher, vous reconnoiſſant pour ce que vous êtes, de vous regarder comme un impoſteur, & comme un calomniateur avéré, qu'il faudroit exclure de la Societé & bannir du commerce des honnêtes gens.

Car quel fond peut-on faire dans la Societé, ſur une perſonne à qui l'honneur, l'affinité, la bonne-foy, le bien public, la réputation de ſes Amis, le ménagement de la ſienne propre, & tout ce qu'il y a de plus ſacré parmi les hommes, ne ſont d'aucune conſideration, lors qu'il s'agit de ſacrifier à l'envie qui le dévore; à l'ambition qui le tiraniſe; & à l'orgüeil qui le rend inſupportable à lui-même, & qui l'anime indifferemment contre tous ceux qu'il croit pouvoir retarder ſa courſe vers un grade ſuperieur où il aſpire, & qu'il n'obtiendra jamais, parce qu'il n'en eſt pas digne?

Quel cas peut-on faire d'un homme dans la Societé, qui eſt comme vous, Monſieur, capable, pour arriver à des fins injuſtes, de ſurprendre la religion des Puiſſances, pour obtenir d'elles la permiſſion de faire imprimer un Libelle diffamatoire & un tiſſû d'impoſtures, ſous le Titre d'un Livre *utile* & *inſtructif*, & ſur des Approbations interreſſées, dont il engage les Auteurs à loüer cet ouvrage rempli d'erreurs & de mauvaiſe doctrine, ainſi qu'un Cenſeur juridique l'a ſuffiſamment prouvé, comme un modéle d'une perfection achevée, & à élever cet Ecrit injurieux au-deſſus des meilleures & des plus belles productions qui ſe ſoient faites de nos jours dans la Phyſique, dans la Medecine, dans l'Anatomie, & dans la Morale? Abuſant ainſi des caracteres durables de l'Impreſſion, qui doivent être les dépoſitaires de la verité, pour tranſmettre impunément aux Siecles futurs ſon nom odieux & ceux de ſes Panégiriſtes, confondus avec leurs communs menſonges, ſes mauvais enſeignemens & ſes impoſtures.

Voilà, Monſieur, de quelle maniere le Public vous connoîtra à l'avenir, pour ce que vous êtes; à moins que vous ne répariez par une rétractation publique les injures que vous avez faites à vos Confreres dans un Ouvrage public, les calomnies dont vous les avez noircis, & les fauſſetez que vous leur avez malicieuſement imputées.

Si vous ſuivez le bon conſeil que je vous donne, & s'il me paroît que vous ſoyez veritablement repentant de vos fautes, je pourray chrétiennement vous les pardonner, & devenir vôtre....

A Paris ce 20. Avril 1695.